

Commune de Notre-Dame de Bondeville

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi vingt-trois janvier deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Notre-Dame de Bondeville s'est réuni au lieu ordinaire des séances, sur convocation de Madame le Maire en date du treize janvier deux mille vingt-trois et sous sa présidence.

Étaient présents : Myriam MULOT, Maire ; Christian FOSSOUL, Dieinaba SY, Eloi DIARRA, Michèle GUEROUT, Franck PETIT, Marie-Hélène HANIVEL, Bernard BIANCO, Adjoint ; Joël BENARD, Louise LECOQ, Claude GOUPIL, Georges BENAKOU, Elisabeth DURAND, Philippe RICHIER, Eric DURAND, Nathalie MOREL, Anne BENARD, Virginie BOTTAIS, David PERRAULT, Marc CHANTERIE, Jean-Philippe TANNAY, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Christel DELAMARE ayant donné pouvoir à Michèle GUEROUT ; Martine ROBERGE ayant donné pouvoir à Eloi DIARRA.

Absents : Alain QUIBEL, Chantal JARNIOU, Sandrine BELHACHE-DIET, Stéphane DUPONQ, Patricia HAUCHARD, Lyes DAIBECHE.

Secrétaire de séance : Eric DURAND.

Membres en exercice : 29 – Présents : 21 – Pouvoirs : 2 – Voix délibératives : 23

2023-10

MOTION PORTANT SUR LE PROJET : SERVICE EXPRESS MÉTROPOLITAIN (SEM)

Par courriel en date du 21 novembre 2022, l'Association SOS GARES a adressé aux maires des 71 communes de la Métropole Rouen Normandie et aux communes limitrophes concernées par le projet de Service Express Métropolitain de l'étoile ferroviaire de Rouen, un projet de motion pour la réalisation d'une première phase du SEM Rouennais avec des avancées concrètes et progressives, par étapes, d'ici 2028.

Pour mémoire, le 8 novembre 2021, le Conseil de la Métropole a acté le financement d'une étude pour la mise en place d'un Service Express Métropolitain (SEM) sur « l'étoile ferroviaire » de Rouen. L'étude a été confiée à SNCF Réseau chargée d'examiner les possibilités et la viabilité financière du projet ; l'objectif étant d'améliorer l'offre ferroviaire en développant de nouvelles lignes périurbaines pour fluidifier le trafic.

Le Comité de vigilance ferroviaire de Normandie, le Collectif SOS Gares et le Comité de défense du triage SNCF de Sotteville-lès-Rouen ont réalisé de leur côté un projet présenté en mai dernier à la Métropole Rouen Normandie et à SNCF Réseau.

Ce projet, inspiré des réseaux de Services Express Métropolitains déjà en développement dans les métropoles de Strasbourg, Bordeaux et Mulhouse, s'articule autour de trois lignes de SEM :

- La SEM A relierait Yvetot à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, en passant par Rouen,
- La SEM B partirait de Clères pour rejoindre Serqueux, via Malaunay,
- La SEM C relierait la rive gauche de Rouen à Elbeuf en passant par le Grand-Quevilly et Petit-Couronne.

Le projet s'appuie d'une part, sur des infrastructures déjà existantes ne nécessitant que très peu de travaux d'infrastructures et la création de nouvelles lignes d'autre part.

À titre d'information, le Conseil de la Métropole Rouen Normandie, lors de sa séance du 04 octobre 2022, a validé à l'unanimité le développement du réseau ferroviaire sur la Métropole de Rouen. Bien que cela relève de la compétence de l'État ou des Régions pour les TER, la Métropole entend agir sur le sujet et insiste sur le peu de moyens dont elle dispose.

Commune de Notre-Dame de Bondeville

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Bernard BIANCO,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
par 23 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention**

Donne son accord sur le texte de la motion proposée par SOS Gare s'établissant ainsi qu'il suit :

**Vœux pour la réalisation d'une première phase du SEM Rouennais
avec des avancées concrètes**

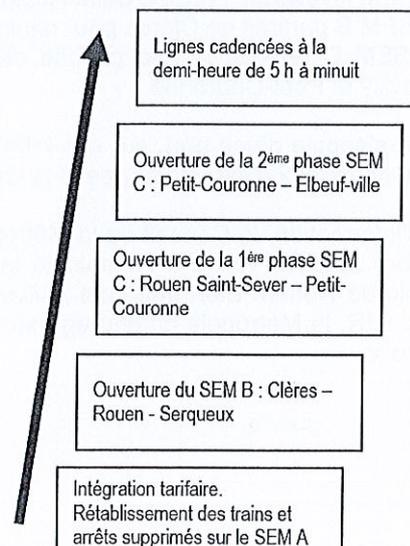
Proposition d'une approche pragmatique et fédératrice sur la base d'un SEM cadencé à la demi-heure de 5 h à 23 h avec des avancées par étapes d'ici 2028

1. Une approche en deux phases pour débloquent le projet de SEM

- Les difficultés de déplacements continuent de s'aggraver dans l'aire urbaine de la Métropole Rouen Normandie et sa périphérie (500 000 habitants au total). Les bouchons n'ont pas disparu avec la crise sanitaire. L'inflation renchérit le coût de la vie et la Zone à Faibles Émissions (ZFE-m) vont exclure en 2023 des dizaines de milliers de véhicules d'une grande partie de Rouen. De nombreux habitants et entreprises sont donc insatisfaits de leurs déplacements aujourd'hui et très inquiets pour l'avenir.
- Il y a un vrai risque que le SEM Rouennais doive attendre 5-6 ans avant de se traduire par des avancées concrètes, malgré un large consensus transpartisan et le lancement, par la Région Normandie, la Métropole et l'État, d'études sur un SEM cadencé à la demi-heure à l'horizon de 2035.
- À Bordeaux et à Strasbourg, les RER métropolitains deviennent des réalités avec des projets pragmatiques (réalisation par étapes en commençant par optimiser l'existant) et partenariaux (portage conjoint par la Région et la Métropole).
- Sur les mêmes bases, une 1^{ère} phase d'un SEM Rouennais, cadencé à la demi-heure de 5 h à 23 h, paraît réalisable d'ici 2028 par étapes pour des coûts relativement raisonnables (en investissement et en fonctionnement).
- Une telle amélioration de l'offre représenterait déjà une révolution pour les habitants et les entreprises de la grande agglomération rouennaise. Cela permettrait aussi de préparer sereinement une 2^{ème} phase plus complexe (2028-2030) en se donnant du temps pour étudier et discuter des différents scénarii possibles pour un SEM cadencé à la demi-heure d'ici 2030.

2. Un premier scénario exploratoire pour illustrer la démarche proposée

- Un scénario exploratoire pour ouvrir la discussion qui pourrait être approfondi et qui n'exclut pas d'autres scénarii possibles.
- Un projet global de desserte pour une agglomération multipolaire irriguée par un système des mobilités structuré autour du métro et d'un SEM cadencé à la demi-heure, avec une tarification intégrée, des réseaux de bus coordonnés et un système « train + vélo » performant.



Commune de Notre-Dame de Bondeville

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Une réalisation par étapes avec des avancées concrètes et progressives d'ici 2028.
- L'utilisation d'une boîte à outils, éprouvée partout en Europe, pour rendre possible ce projet de desserte : exploitation à coût marginal, optimisation du matériel roulant et du réseau actuel, améliorations ponctuelles de la capacité du réseau et plan gares.

3. Le vœu d'un accord rapide pour mettre enfin le RER sur les rails

- Un accord semble possible sur un projet partagé par les principaux acteurs (Région, Métropole, État, SNCF) en concentrant les réflexions ces prochains mois sur une telle 1^{ère} phase.
- Le nouveau Contrat Plan État-Région (CPER) 2023-2027 pourrait alors être un levier permettant des avancées concrètes et progressives.
- Compte tenu des difficultés de déplacements des habitants et des entreprises de l'agglomération rouennaise (bouchons, pollution, inflation, ZFE), nous faisons le vœu que tous les acteurs, chacun dans leur rôle, s'engagent pour trouver un accord sur le projet de SEM bénéfique pour tous.

Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rouen (53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex) dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission au service de l'État.

Publiée le :



Madame le Maire,

Myriam MULOT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604743-20230123-2023-10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/01/2023